**Fiche de métier/poste**

**Société : Khépri Formation**

Secteur et activité principale : Formation secteur santé humaine

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Division/Service | Khépri Formation | | |
| Lieu : | Nogent sur marne | | | | |
| Fonction | Référent Handicap | | | | |
| Rattachement hierarchique : | Présidente de PSPPE | | | *Convention collective* |  |
| Niveau/Échelon  Statut  Evolution | Auto-entrepreneur | Type de poste :    Temps plein    Temps partiel X    Sous-traitant X    Stagiaire    interim | 1 heure/ semaine    Exempté    Non exempté | | |
| Rémunération |  | Evolution : |  | | |
| Responsabilités du métier : | **Etre responsable des 8 missions, déclinées en activités correspondant**  **au référentiel de connaissances et de compétences suivants :**  **1/ Assurer une veille** sur le handicap,  2/ Informer et sensibiliser les personnels de l’établissement,  3/ Accueillir et accompagner les personnes handicapées tout au long du parcours  4/ Contribuer à la gestion administrative et financière d’une politique d’inclusion des personnes handicapées  5/ Construire une politique d’inclusion des personnes handicapées  6/ Développer un réseau de partenaires sur son territoire  7/ Evaluer et capitaliser  8/ Communiquer et valoriser les résultats | | | | |
| Rôle et responsabilités du poste : | Préconisation sur les utilisations du référentiel Utilisation du référentiel par le référent handicap  • Maîtriser le contenu de la fonction  • Rendre visibles les activités du référent handicap  • Structurer les objectifs du référent handicap et définir les priorités du centre de formation sur le thème du handicap  **Utilisation du référentiel par la Direction de l’organisme de formation**  • Qualifier les éléments constitutifs d’une démarche d’inclusion des travailleurs handicapés et identifier les compétences et les partenaires à mobiliser pour que les actions du référent handicap puissent être déclinées et  formalisées au sein du centre de formation  • Un outil d’autodiagnostic permettant d’évaluer ses points forts et ses marges de progrès  • Un outil de pilotage à l’usage des équipes de direction  **Conditions de réussite**  • Un engagement de la Direction  • Inscrire le projet handicap dans le projet d’établissement  • Identifier un référent handicap, le professionnaliser, lui donner les moyens d’agir (ressources, temps) et assurer la pérennité de cette mission au sein de la structure  • Mettre en oeuvre le principe de subsidiarité c’est-à-dire responsabiliser chacun des membres de la structure sur la question du handicap au niveau du poste qu’il occupe | | | | |
| Référentiel de Connaissances et de Compétences | • Avoir une bonne connaissance du champ de la formation (les acteurs, les financements, les modalités  et pratiques pédagogiques, l’offre de formation spécifique et de droit commun…)  • Avoir une bonne connaissance du champ du handicap (la nature des handicaps, le cadre institutionnel et juridique, les acteurs du handicap, les réseaux spécialisés et non spécialisés, les dispositifs et les aides financières mobilisables, les possibilités d’accompagnement et de compensation du handicap…)  • Avoir une bonne connaissance de la législation concernant la prise en compte du handicap en entreprise et des filières, des métiers qui favorisent l’intégration des TH  • Avoir des capacités d’écoute et de discrétion, être bienveillant, établir des relations de confiance, savoir  rassurer et accompagner  • Travailler en partenariat et en réseau, créer du lien, animer des réunions techniques…  • Veiller au suivi administratif et financier des dossiers  • Innover, être force de proposition | | | | |
| Profil: | Formation Bac+3 Philosophie | | | | |
| Relations à l'extérieur de l'entreprise : | **Cartographier les acteurs**  • Créer et développer des relations partenariales avec les acteurs du territoire, les structures spécialisées et non spécialisées qui orientent le public en situation de handicap scolarisé et/ou en recherche d’emploi  • En relation avec le référent de parcours, sensibiliser les entreprises et plus particulièrement les TPE et PME qui ne disposent pas de mission handicap  • Participer, favoriser ou impulser des dynamiques locales autour de projets liés au handicap | | | | |

**Plan de formation :**

* Agefiph - Annuaire des opérateurs de l’insertion professionnelle des TH en milieu ordinaire
* • Défi métiers - Cartographie des acteurs de l’AIO et de l’offre de formation
* • Défi métiers - Cartographie des acteurs et partenaires à mobiliser dans l’établissement et sur son territoire

Version 01-03-2022